



Projet Pédagogique



2022-2023

L'accueil de loisirs de Métabief :

C'est un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Il est situé dans la commune de Métabief,

Accueil de loisirs
18 rue du village
25370 METABIEF

03.55.33.31.33

Adresse électronique : al.metabief@famillesrurales.org





En 2012, la mairie de Métabief a proposé un accueil périscolaire.

Lorsque les communes des Hôpitaux Neufs, Hôpitaux Vieux, Saint Antoine, Le Touillon-et-Loutelet et Métabief décidèrent de rédiger un projet commun, **Familles Rurales** a pris en charge son organisation.



Comment est régi un Accueil de Loisirs ?

Un accueil de Loisirs doit être déclaré à la **DDCSPP** (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations)

DDCSPP Besançon 25000

11 B, rue Nicolas-Bruand

25043 Besançon Cedex

03 39 59 57 00

Son action est guidée par un projet pédagogique qui est en lien avec le projet éducatif de l'organisateur.

Qui est l'organisateur ?

Familles Rurales est le premier Mouvement familial en France.

Toutes ses actions se fondent sur les mêmes valeurs :

La responsabilité, le respect des différences, la solidarité, l'accueil et le soutien des plus fragiles, la participation et l'engagement dans la société.

Le projet éducatif de l'association s'articule autour d'un axe général :

« Permettre aux enfants, aux jeunes et adolescents, vivant dans le milieu rural de s'épanouir tout en préservant des chances de devenir des adultes responsables, ayant prise sur ce milieu, capables de s'y épanouir et d'y vivre heureux. »

Notre organisation doit donc à chaque instant répondre à ces attentes.

Quels sont nos partenaires financiers ?

- ♥ Les municipalités des 5 communes : Les Hôpitaux Neufs, Les Hôpitaux Vieux, Le Touillon-et-Loutelet, Métabief et Saint Antoine
- ♥ La CAF/MSA
- ♥ Les familles

Où travaillons-nous ?

2 sites sont mis à notre disposition :

A Métabief :

L'accueil de loisirs comprend une salle pour le personnel, un hall d'accueil, une salle de restauration, une cuisine, une cuisine pédagogique, deux salles d'activités, deux sanitaires, une salle de rangement du matériel, la cour de l'école adjacente, la médiathèque municipale attenante à la structure.

Aux Hôpitaux-Neufs :

L'accueil de loisirs prend en charge sur le temps méridien les enfants en maternelles dans « la cantine des p'tits gourmands »

Quel est le public accueilli ?

Nous accueillons tous les enfants scolarisés âgés de 2 ans à 12 ans, domiciliés dans les communes des Hopitaux-Neufs, Hopitaux-Vieux, Le Touillon-et-Loutelet, Saint Antoine et Métabief.



La structure reste ouverte aux communes extérieures pendant les vacances.

Mon enfant est handicapé, peut-il fréquenter la structure ?

Toute demande concernant les enfants porteurs de handicap sera étudiée.

Le but étant d'assurer un accueil optimal de l'enfant au sein de la collectivité, l'équipe évaluera les moyens nécessaires (possibilités matérielles, humaines, financières et pédagogiques) et les limites pour une intégration de qualité.

La direction se réserve le droit de refuser l'accès à un enfant dans la mesure où il y aurait prise de risques non maîtrisables pour l'équipe pédagogique, le groupe d'enfants ou l'enfant lui-même ou un manque de moyens permettant l'accueil dans de bonnes conditions.

L'accueil de loisirs est soumis à des taux d'encadrement réglementés :

TAUX D'ENCADREMENT

EN ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

ORGANISÉ DANS LE CADRE D'UN PEDT
– DE 5 HEURES CONSÉCUTIVES (AVANT OU APRÈS L'ÉCOLE)

POUR LES ENFANTS DE – 6 ANS



Je Suis Animateur

1 → **14**



POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



Je Suis Animateur

1 → **18**



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

TAUX D'ENCADREMENT

EN ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

ORGANISÉ DANS LE CADRE D'UN PEDT
+ DE 5 HEURES CONSÉCUTIVES (EX : MERCREDI)

POUR LES ENFANTS DE – 6 ANS



Je Suis Animateur

1 → **10**



POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



Je Suis Animateur

1 → **14**



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

Images d'illustration tirées du site jesuisanimateur.fr

TAUX D'ENCADREMENT

EN ACCUEIL DE LOISIRS

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

Image d'illustration tirée du site jesuisanimateur.fr

L'équipe de l'accueil de loisirs :

Coralie Monnier-Benoit, directrice, diplômée DEES, BAFD en cours de validation,

Alizée Cuenot, directrice adjointe, diplômée BPJPES APT et unité complémentaire de direction en cours de validation

Margaux Billottet, Lydie Buffaud, Roxane Rieg, animatrices diplômées en CAP petite enfance

Jessica Kubarski, animatrice diplômée en BEP Sanitaire et Social et stagiaire BAFA

Laura Assaud, en contrat de professionnalisation CAP APE

Fabienne Casagrande, diplômée BAFA

Chantale Regnier, Sophie Cornevaux, Sylvie Descamps, animatrices non diplômées

Betty Bicheron, Kendra Gironde, Chantal Maison animatrices non diplômées et en CDD

Corentine Kroemer, animatrice diplômée CAP Petite Enfance en CDD

En fonction des effectifs, nous avons recours à des animateurs/animatrices supplémentaires sur le temps méridien.

Les missions de l'équipe de direction :

- ♥ Elle veille à l'accueil des familles
- ♥ Elle veille à l'accueil des enfants
- ♥ Elle est gestionnaire de la structure (équipe, public accueilli, bâtiment, matériel)
- ♥ Elle est garante du projet pédagogique établi avec l'équipe d'animation
- ♥ Elle doit accompagner son équipe à la formation
- ♥ Elle doit garantir à l'accompagnement des stagiaires
- ♥ Elle doit être en lien avec les différents partenaires
- ♥ Elle doit fournir les informations relatives à la vie de la structure

L'adjointe pédagogique travaille en partenariat avec la directrice, elle la seconde – ou la remplace le cas échéant – dans son action en coordonnant l'équipe d'animation et en veillant à la mise en œuvre du projet pédagogique.



Image d'illustration tirée du site jesuisanimateur.fr

Les missions de L'équipe d'animation :

- ♥ Elle est en contact direct avec les enfants et doit veiller à leur sécurité physique, morale et affective sur l'ensemble des activités
- ♥ Elle doit respecter et donc connaître le cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)
- ♥ Elle doit mettre en place un cadre relationnel et structurant en lien avec les valeurs éducatives
- ♥ Elle encadre et anime la [vie quotidienne](#)
- ♥ Elle fait respecter les [règles de vie de la collectivité](#)
- ♥ Elle doit accompagner de l'enfant dans son développement et son autonomie grâce à des animations adaptées à l'âge des enfants et en lien avec [le projet pédagogique](#)
- ♥ Elle doit être disponible et attentive aux spécificités de chacun en respectant l'enfant en tant qu'individu unique et compétent



LE RÔLE DE L'ANIMATEUR EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

SAVOIR ÊTRE

RESPONSABLE ATTENTIF. VE
DYNAMIQUE COHÉRENT. VE
PRÉVENANT. E. DISPONIBLE
ORGANISÉ. E. TOLÉRANT. E.
À L'ÉCOUTE PASSIONNÉ. E.
JOYEUX. SE. INVENTIF. VE



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

VIS À VIS DE L'ENFANT

ANTICIPER DIALOGUER DONNER L'EXEMPLE
SÉCURISER ANIMER VALORISER

CONNAISSANCES

RÉGLEMENTATION PUBLIQUES
RESPONSABILITÉS LÉGISLATION
CONCEPTION DE PROJETS
ANALYSE ÉVALUATION

PÉDAGOGIE

ACTIVITÉS JEUX PROJETS VEILLÉES CHANTS



EN ÉQUIPE

PRENDRE DES INITIATIVES
COMMUNIQUER ÉCOUTER
TENIR COMPTE DE L'AUTRE
PARTAGER RELAYER
ÊTRE JUSTE S'AFFIRMER
S'INVESTIR S'ADAPTER

Image d'illustration tirée du site jesuisanimateur.fr

Règles de vie au sein du périscolaire adultes-enfants :

Les règles de vie au sein de l'accueil périscolaire représentent les valeurs énoncées par Familles Rurales et que nous souhaitons faire respecter.

Elles ont pour but de nous permettre d'instaurer et de maintenir un climat collectif harmonieux tant au sein de l'équipe d'animation qu'au sein des enfants accueillis.

Le consensus social semble cibler les trois règles de vie qui sont enseignées à chacun dès leur plus jeune âge :

- ♥ Politesse
- ♥ Honnêteté
- ♥ Respect

Les règles de vie en collectivité doivent être :

- ♥ Présentées aux enfants par l'entière de l'équipe afin de démontrer clairement que les animatrices détiennent un statut de référent
- ♥ Affichées dans un endroit bien en vue de toutes les familles à la hauteur des yeux des enfants (hall d'entrée par exemple)
- ♥ Afin de respecter toute cohérence, les adultes professionnels ou fréquentant la structure doivent bien entendu montrer l'exemple.

Exemple de règles de vie demandées dans notre accueil de loisirs :

Règles	Comportement attendu
Politesse	Je dis svp et merci J'utilise un ton calme quand je discute Je m'excuse (quand je bouscule un copain par exemple) J'adopte une attitude correcte vis-à-vis des adultes et des autres enfants
Honnêteté	Je dis la vérité J'avoue mes torts J'accepte la responsabilité de mes gestes, de mes paroles
Respect	Dans mes paroles Dans mes gestes Dans mon attitude

Les objectifs de notre projet :

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Développer les relations avec les parents.	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage de l'arbre à projets - Exposition de photos dans les locaux. - Rencontres régulières avec les parents. - Entretiens personnalisés si besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> - Arbre élaboré avec les enfants et mis à la disposition des parents. - Photos et commentaires des activités. - Rencontres organisées entre les parents, enfants et équipe d'animation autour d'un goûter. - Entretiens personnalisés avec les parents si ceux-ci le souhaitent. La direction et l'équipe d'animation sont disponibles pour toutes questions ou informations.
Favoriser l'épanouissement des enfants au sein de l'accueil de loisirs.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'activités manuelles. - Mise en place d'activités physiques. - Mise en place de jeux éducatifs et de coopération. - Mise en place d'activités culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe d'animation proposera aux enfants des activités manuelles afin de favoriser leur éveil, leur créativité et leur dextérité. - Des activités physiques seront proposées aux enfants afin de leur faire découvrir un sport ou simplement les faire se dépenser et se développer. - Proposer des jeux éducatifs afin de leur permettre de se développer intellectuellement et de favoriser leur esprit d'équipe. - mise à disposition de la bibliothèque 2 fois par semaine
Être respectueux de son cadre d'accueil et de son environnement	<ul style="list-style-type: none"> - décider des règles de vie - veiller au tri des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - sous forme de jeux, de débats, de mise en scène - accompagnement lors du débarrassage - jeux et échanges autour du recyclage
Favoriser la vie en collectivité au sein de l'accueil de loisirs.	<ul style="list-style-type: none"> - Entraide entre tous les enfants, grands et petits. - Mise en place de jeux de groupes. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe d'animation initiera à l'entraide, tant sur les actes de la vie quotidienne que sur les activités proposées. - L'équipe d'animation proposera des jeux de groupes afin de pouvoir créer une notion de cohésion de groupe, une notion d'esprit d'équipe.

La vie quotidienne :



A l'accueil de loisirs, la journée débute lors de l'accueil des enfants et leurs parents.

L'accueil est déterminant pour la bonne suite de la journée.

Il permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animatrices.

Il a généralement le choix entre plusieurs activités :

Le petit-déjeuner est servi de 07h00 à 07h30 sous la forme d'un buffet.



Image d'illustration tirée du site jesuisanimateur.fr

Différentes activités sont proposées aux enfants en respectant leur rythme et leurs envies.



Les animatrices ont préparé toutes les activités et il n'y a plus qu'à venir.



...mais il ne faut pas oublier de ranger le matériel avant de partir !

En route pour l'école :



Les enfants sont accompagnés par les animatrices pour prendre leurs bus respectifs aux bons horaires.



De retour de l'école le midi et le soir :

Les animatrices font l'appel, alors j'écoute mon prénom !



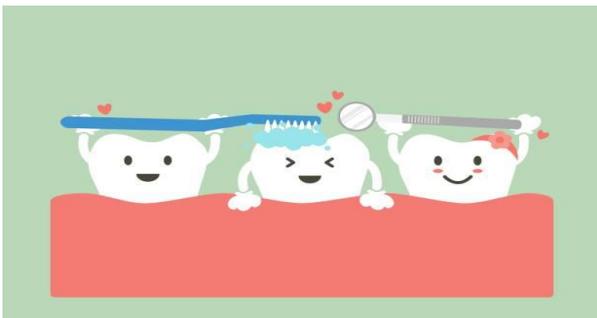
Les animatrices s'assurent et m'accompagnent pour :

♥ L'hygiène des mains :

L'animatrice m'invite à me laver les mains avant et après chaque repas, après être allé aux toilettes, après les activités... à chaque fois que nécessaire !



♥ L'hygiène des dents après les repas



Si les enfants le désirent ou en ont besoin, le matériel pour l'hygiène bucco-dentaire peut être laissé dans les sanitaires, un meuble est prévu à cet effet.

♥ Quand je passe au repas du midi :

Nos repas sont livrés en liaison froide par notre prestataire : Château d'Uzel



Le repas est un moment de plaisir et de socialisation, il est également un bon prétexte pour la découverte de nouveautés alimentaires et pour l'apprentissage :

- ♥ On apprend à se servir, à servir les autres, à proportionner sa part, à prendre son temps, à manger proprement, à ne pas gaspiller, à débarrasser, à nettoyer sa table, etc.



- ♥ On prend conscience de l'intérêt de manger équilibré.
- ♥ On prend en compte les origines, les régimes et les religions, les allergies alimentaires.
- ♥ On apprend à éviter le gaspillage, on se rappelle que je ne dois pas me servir au-delà de ma faim.
- ♥ Je suis encouragé à goûter aux différents plats, à minima en petite quantité.



Le repas peut être festif et animé (anniversaire, décoration, thématique), à condition de ne pas confondre ambiance et bruits. Il se déroule quoiqu'il en soit dans une atmosphère calme, conviviale et chaleureuse.



Après l'école, j'aime retrouver mes copains autour du goûter :



Les goûters sont soit commandés chez notre prestataire de repas (Château d'Uzel), soit nous achetons des goûters en grande surface, soit nous les cuisinons lors d'activités.

Je participe enfin aux différentes activités du soir avant de retrouver mes parents.

Ces activités sont installées dans les différentes salles d'activités de l'accueil de loisirs ou se déroulent à l'extérieur du bâtiment (cour de l'école, bibliothèque, City Park du village, promenade autour de l'accueil de loisirs...).



Horaires de fonctionnement de la structure

Le périscolaire est ouvert du lundi au vendredi :

06h30 - 08h30 en accueil échelonné toutes les demi-heures

11h30 - 13h30 pause méridienne

16h15 - 18h45 en accueil échelonné toutes les demi-heures

Les mercredis, le périscolaire est ouvert :

06h30 à 08h30 en accueil échelonné toutes les demi-heures

08h30 à 12h00 pour l'activité du matin

12h00-13h30 pour la pause méridienne

13h30-17h00 pour l'activité de l'après-midi

17h00 à 18h30 en accueil échelonné toutes les demi-heures

L'accueil de loisirs est ouvert en extrascolaire :

(La deuxième semaine de chaque petites vacances)

31 octobre 2022-04 novembre 2022 (01/11 férié)

13 février 2023-17 février 2023

17 avril 2023-21 avril 2023

10 juillet 2023-15 juillet 2023 (14/07 férié)

21 août 2023-01 septembre 2023

Avec ces horaires :

06h30 à 08h30 en accueil échelonné toutes les demi-heures

08h30 à 12h00 pour l'activité du matin

12h00-13h30 pour la pause méridienne

13h30-17h00 pour l'activité de l'après-midi

17h00 à 18h30 en accueil échelonné toutes les demi-heures

La structure est intégralement fermée pendant les deux semaines des vacances de Noël et du 22 juillet 2023 au 20 août 2023.

Les modalités d'inscriptions

Merci de prendre contact avec l'accueil de loisirs par téléphone ou par email

Nous vous enverrons votre code d'accès au « portail famille » grâce auquel vous pourrez faire les démarches administratives pour constituer votre dossier ;

Tout est en format dématérialisé pour le dépôt des documents demandés

Nous vous invitons à suivre le tuto déposé sur votre portail familles afin d'accéder au calendrier de pré-inscription.

A bientôt,

Toute l'équipe de l'Accueil de Loisirs de Métabief